

Les réductions

Afin de faciliter votre participation à nos activités, Jeunesse et Reconstruction a mis en place des réductions. Tenez-en compte au moment de l'inscription et n'oubliez pas de joindre un justificatif.

Demandeurs d'emploi

25 euros de réduction sur présentation d'une attestation Pôle Emploi du mois précédent l'inscription.

Frères et Sœurs

15 euros de réduction pour chaque inscription à partir de la 2^{ème} personne inscrite dans une même fratrie, sur présentation d'une copie du livret de famille.

Anciens membres

10 euros de réduction pour les adhérents de l'année précédant la nouvelle inscription.

Chantiers consécutifs

10 euros de réduction à partir du 2^{ème} chantier la même année (dans la limite de 4 chantiers par année).

Retour dans le pays d'origine

10 euros de réduction si vous ou vos parents êtes originaires du pays de destination, sur présentation d'une copie du livret de famille.

Ces réductions sont applicables sur tous nos programmes à l'exception des stages et sur présentation d'un justificatif. Elles sont non cumulables et ne s'appliquent pas aux frais d'adhésion.